

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DELIBERATION N° CB 07-04 DU 25 OCTOBRE 2007 PORTANT AVIS CONFORME SUR LA REVISION DU 9^{EME} PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE, POUR LA PERIODE 2008-2012

Le Comité de bassin Seine-Normandie :

- Vu les articles 82 à 86 de la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,
- Vu la délibération n° 07-18 du Conseil d'administration du 25 octobre 2007 saisissant le Comité de Bassin pour avis conforme sur le projet du 9^{ème} programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu le projet de révision du 9^{ème} programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, pour la période 2008-2012,

DELIBERE

Article Unique

Le Comité de bassin Seine-Normandie donne un avis conforme sur la révision du 9^{ème} programme et sur les projets de délibérations du Conseil d'administration : n° 07-10 ; 07-11 ; 07-12 ; 07-14 ; 07-16 ; 07-17.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence,



Guy FRADIN

Le Président
du Comité de bassin



André SANTINI